

### REPORTING RÉGLEMENTAIRE

# Le monde bancaire se mobilise autour du projet COREP



**Yann Le Tallec**

Responsable ligne métier Reporting Réglementaire, **LGB Finance** membre fondateur d'**XBRL France**

**Sylvie Lépicier**

Directeur général adjoint, **Viveo** membre fondateur d'**XBRL France**

Nous introduisons XBRL dans cette même chronique dans le numéro précédent de juillet/août 2005. Ce nouveau format informatique a été privilégié par le CEBS (Comité européen des contrôleurs bancaires) pour les reportings COREP (*reporting* risque CAD III) et FINREP (*reporting* financier IFRS). La conférence du 29 juin 2005, organisée par XBRL in Europe sur le thème "Comment XBRL va améliorer le reporting financier à l'horizon 2006", était l'occasion de faire le point sur les avantages apportés par ce nouveau standard.

**C**ette conférence organisée à Londres a réuni près de 200 représentants de l'industrie bancaire européenne :

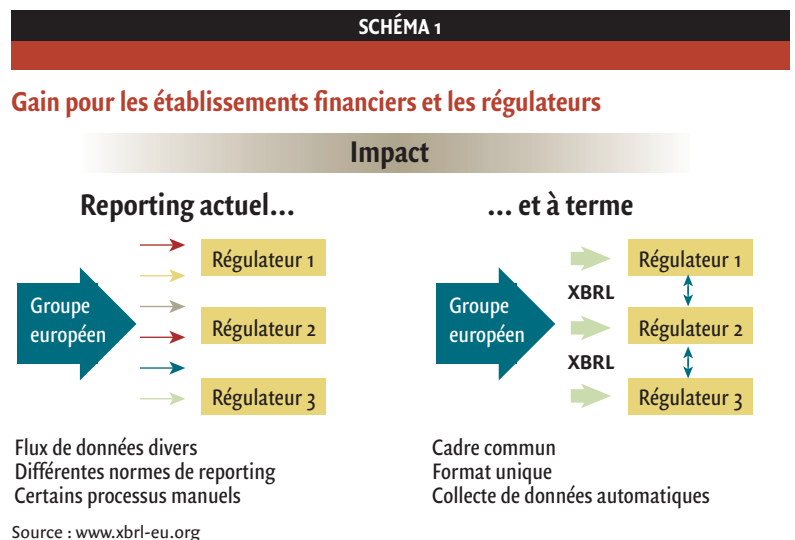
- des régulateurs, dont les commissions bancaires française, belge, espagnole, slovène, l'AMF...,
- des banques, dont la Société Générale et BNP Paribas pour la France,
- des sociétés de services et des éditeurs de progiciels.

José-Maria Roldan, président du CEBS et directeur général de la Banque d'Espagne a présenté les bénéfices attendus de l'utilisation d'XBRL pour le reporting financier et réglementaire des établissements financiers :

- Diminution des charges administratives pour les groupes internationaux, et charge limitée pour les établissements de taille moyenne.
- Suppression des obstacles à l'uniformisation des marchés financiers au niveau européen, permettant une efficacité accrue.

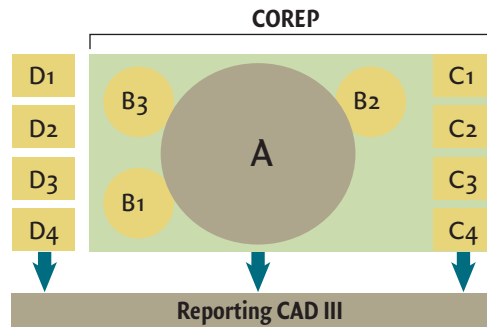
- Facilitation des échanges entre régulateurs et entre les régulateurs locaux et la Banque centrale européenne.
- Optimisation des activités de supervision au niveau local et européen.
- Meilleure flexibilité du cadre réglementaire d'un pays à l'autre et dans le temps.

XBRL permet en effet d'allier simplicité, via des déploiements relativement peu coûteux, et harmonisation européenne. Ainsi, non seulement les régulateurs bénéficieront de ce nouveau format, mais également les banques qui auront l'occasion de réduire à terme leurs coûts



## SCHÉMA 2

### Mode d'extension des taxonomies



Source : www.xbrl-eu.org

d'utilisation et de production de l'information financière (schéma 1).

### UNE HARMONISATION EUROPÉENNE DANS LE RESPECT DES SPÉCIFICITÉS LOCALES

Pierre-Yves Thoraval, secrétaire général adjoint de la Commission bancaire française, a rappelé le mode d'extension des taxonomies (dictionnaires de données) au niveau local (schéma 2).

Par conséquent, si un noyau commun d'informations à fournir a été défini, il est extensible afin de prendre en considération les spécificités d'un secteur, d'un pays ou d'un établissement donné.

De nombreux régulateurs ont également insisté sur le fait qu'XBRL pourrait être utilisé à terme pour de nombreux types de reporting, comme dans le cadre de la lutte antiblanchiment ou des déclarations fiscales et statistiques par exemple.

### XBRL : L'EXEMPLE DE LA DEUTSCHE BANK

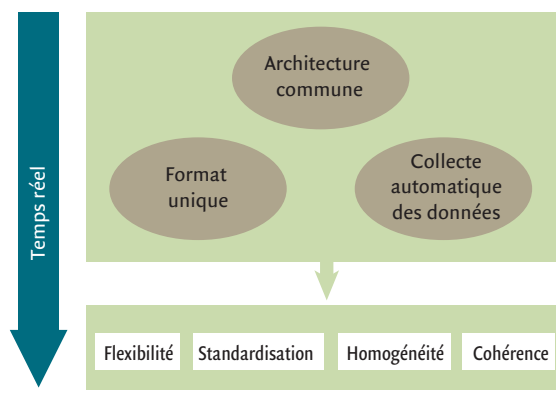
La Deutsche Bank a présenté au cours de la conférence son projet d'utilisation d'XBRL pour l'analyse financière des comptes d'environ 100 000 clients, lancé depuis quatre ans.

L'objectif de ce projet était multiple, puisqu'il visait non seulement à remplacer les nombreux formats hétérogènes de données auparavant utilisées en un standard unique (XBRL),

- (A) Ensemble des données jugées nécessaires par les superviseurs (Comité de Bâle...).
- (B) Données liées aux spécificités de certains pays, mais intégrées dans le dictionnaire de données commun.
- (C) Prise en compte des spécificités de certains secteurs d'activité (crédit-bail par exemple).
- (D) Extensions spécifiques (besoins d'un établissement par exemple...).

## SCHÉMA 3

### Gestion et échange des données financières



mais a également permis de recentrer le travail des analystes sur l'analyse (élimination des ressaisies de données longues et fastidieuses) et de supprimer une grande partie de la documentation papier.

Aujourd'hui, près de 180 informations différentes par client, extraites des bilans et comptes de résultat sont saisies manuellement sur la base de la taxonomie comptable allemande ; elles sont ensuite exploitées par les

analystes via des outils d'analyse de façon complètement automatisée. Dès lors que les sociétés adopteront la taxonomie IFRS pour leurs états financiers, le traitement de l'information pourra être complètement automatisé d'un bout à l'autre de la chaîne informatique.

Par ailleurs, les caractéristiques mêmes d'XBRL ont permis d'introduire de nouveaux modèles multidimensionnels du type analyse inter/intra-secteurs, analyses temporelles...

### VERS UNE OPTIMISATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Cette conférence a donc montré à travers de nombreux exemples pratiques d'établissements et de régulateurs ayant déjà adopté XBRL que ce nouveau standard permet des améliorations substantielles dans la gestion et l'échange des données financières (schéma 3).

L'heure est maintenant à la définition des modalités de transposition des travaux européens au niveau français et à l'implémentation de ce nouveau standard chez les superviseurs et dans les établissements bancaires. ■

“Les banques auront l'occasion de réduire à terme leurs coûts d'utilisation et de production de l'information financière.”